



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Docteur Max-André Doppia
Secrétaire Général

Communiqué de presse du 25 décembre 2008

Le SNPHAR exige l'amélioration des conditions de travail des personnels hospitaliers

Le SNPHAR exprime **sa totale compassion à la famille du jeune enfant décédé** accidentellement à l'hôpital St-Vincent de Paul (AP-HP) mercredi 24 décembre, à la suite d'une erreur d'administration médicamenteuse par une infirmière. Il exprime aussi **son soutien moral à l'équipe de soins et particulièrement à l'infirmière** qui a immédiatement reconnu qu'elle avait commis une erreur en la signalant au médecin du service.

Ce terrible drame vient nous rappeler qu'en médecine, comme ailleurs, **l'erreur humaine reste toujours possible**. Tout professionnel, médecin ou paramédical, en connaît quotidiennement la hantise. La traçabilité ne résout pas tout, dès lors que les conditions de l'exercice ne sont pas sereines et favorisent la survenue d'événements indésirables voire gravissimes.

Le contexte actuel des hôpitaux, soumis à des tensions que dénoncent depuis longtemps nombre d'organisations professionnelles et syndicales ne peut malheureusement qu'accroître ce risque professionnel.

L'absence de sérénité et l'insécurité professionnelle caractérisent le mal des équipes soignantes qui vivent l'épreuve quotidienne de conditions de travail de plus en plus dégradées.

Le SNPHAR rappelle que toutes les études sérieuses démontrent que le risque d'erreur médicale ou paramédicale ne peut être réduit, sans être jamais nul, que grâce à **des conditions de travail permettant une sérénité professionnelle indispensable**. Les temps d'échange dans le collectif de travail, le soutien de la hiérarchie et le développement du travail d'équipe apparaissent comme des facteurs essentiels, tout comme la reconnaissance.

A cet égard, le SNPHAR dénonce **la logique actuelle imposée aux établissements publics de soins dont l'objectif premier affiché est la satisfaction aux CREF (Contrats de Retour à l'Equilibre Financier) qui se traduisent par la suppression massive de personnels, médical et non médical**, et l'organisation de leur rotation-flexibilité accrue dans des pôles dont les objectifs apparaissent résolument plus économiques que médicaux.

Alors que la Ministre de la santé est interpellée sur ces questions depuis des mois, sans répondre aux demandes de rendez-vous qui lui sont faites, le SNPHAR exige que le contact soit rapidement rétabli avec ses services qui a durablement fait preuve d'une étrange surdité vis-à-vis des professionnels qui l'interpellent. **Le projet de réforme hospitalière de R. Bachelot n'apporte aucune réponse à ces questions.**

Le SNPHAR attend que l'enquête administrative apporte rapidement ses conclusions.

SAMU 94
Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service de chirurgie générale et de
transplantation hépatique
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr

Pôle Anesthésie Réanimation SAMU
Niveau 06
CHU Côte de Nacre
14033 Caen Cedex
tél 02 31 06 47 36
✉ max-andre.doppia@snphar.fr

www.snphar.com